



Pédibus
Service de ramassage scolaire à pied
Engagement des parents

Le(s) soussigné(s): (père)
..... (mère)

Domicilié(s) à:

Téléphone:

Adresse mail:

Autorisent leur(s) fils/fille..... inscrit(e) en année à se rendre à l'école de Rosières (rue de la Hulpe 17 à 1331 Rosières) à pied avec l'appui du service des rangs scolaires.

L'élève sera pris(e) en charge le (souligner ce qui convient) :
lundi - mardi- mercredi- jeudi - vendredi

à l'arrêt suivant (cocher ce qui convient):

- Arrêt 1 : 8h00 : Au croisement de la rue Rosier Bois et Bois du Bosquet
- Arrêt 2 : 8h03 : Rue Rosier Bois, au croisement de la rue des Bergères
- Arrêt 3 : 8h07 : A hauteur des commerces de la rue Rosier Bois
- Arrêt 4 : 8h10 : A l'arrêt de bus en bas de la rue Rosier Bois, en face de la librairie
- Arrêt 5 : 8h18 : Au fond de la rue Kwakenbienne

Le(s) soussignées) s'engage(nt) à respecter les règles reprises ci-dessous, établies dans le but de garantir la sécurité des participants et de préserver les avantages de la marche à pied comme mode de déplacement :

- Le groupe respecte l'horaire établi et ne peut pas attendre un enfant en retard. L'élève devra se trouver au lieu de rendez-vous (arrêt n°: à heures).

- Les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) jusqu'à la prise en charge de celui-ci par le Pédibus. Chaque parent garde la responsabilité civile et pénale des dommages matériels et corporels causés à autrui par son enfant (couvert par une assurance «Responsabilité civile privée » - dite familiale).

- Si, à l'occasion, l'élève ne recourt pas au service de ramassage scolaire, les parents en avertissent le coordinateur la veille ou, en cas d'imprévu, au plus tard le jour même à 7h30.

- L'accompagnateur responsable a autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Il est le premier interlocuteur des parents pour tout problème qui pourrait se poser.

- Les élèves qui participent s'engagent par écrit à respecter un code de bonne conduite dont un exemplaire est joint à la présente. .

Date :

Signature :